

Image not found or type unknown



# Responsabilité notaire avance à un cohéritier , placement en banqu

Par **autoroute**, le **02/02/2015** à **12:03**

bonjour, fallait y penser!...le notaire par le biais d'un placement en banque et plusieurs avances à un co héritier a rendu l'indivision insolvable. Ce cohéritier se dit insolvable que faire? qui mettre en cause? le notaire et par quels moyens ? ce monsieur ne répond à aucun courrier! merci.